

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Conférence d'examen

(New York, 27 avril – 22 mai 2026)

Intervention de l'Ambassadrice Anne Lazar-Sury

Cheffe de délégation de la France

(New York, 4-5 mai 2026)

Grande commission II – Non-prolifération

Monsieur le Président,

Je vous adresse mes félicitations pour votre nomination à la présidence de cette commission.

La France s'associe pleinement au discours prononcé au nom de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques considérations à titre national.

La prolifération des armes nucléaires et de leurs vecteurs continue de constituer une menace majeure pour la paix, la sécurité et la stabilité internationale. La communauté internationale doit démontrer sa capacité à répondre rapidement et avec fermeté aux crises de prolifération. C'est tout le sens de l'appel lancé par notre ministre dans son allocution à l'ouverture de cette conférence.

Tout d'abord, la crise nucléaire iranienne demeure un sujet de préoccupation majeur pour la communauté internationale.

Cela fait désormais presque un an que l'AIEA n'a plus accès aux installations les plus sensibles du programme nucléaire iranien, y compris aux installations d'enrichissement, ni au stock d'uranium hautement enrichi à 60%. Le refus systématique de l'Iran de se conformer à ses obligations en matière de garanties a conduit le Conseil des gouverneurs de l'AIEA en juin 2025 à déclarer l'Iran en violation de son accord de garanties généralisées. La mise en œuvre de l'accord de garanties ne peut en aucun cas être suspendue et subordonnée à des facteurs extérieurs ne relevant pas des obligations légales prévues par le TNP.

Le comportement de l'Iran amplifie nos préoccupations concernant la nature du programme nucléaire iranien. L'Iran est en effet le seul État non doté d'armes nucléaires à avoir produit de l'uranium hautement enrichi à 60 %. C'est dans ce contexte que les E3 ont, après avoir épuisé toutes les voies de recours alternatives avec l'Iran, agi pour que soient réimposées les sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Iran levées au titre du JCPOA. Les résolutions du Conseil prévoyant ces sanctions sont de nouveau pleinement en vigueur depuis septembre 2025.

La France est fermement déterminée à faire en sorte que l'Iran n'acquière jamais l'arme nucléaire. A cet égard, nous continuons de déployer tous nos efforts pour arriver à la conclusion d'un accord diplomatique robuste, durable et vérifiable à la question nucléaire iranienne. Nous exhortons l'Iran à rechercher une solution négociée et à coopérer pleinement avec l'AIEA dans la mise en œuvre des garanties.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à présent de me tourner vers les activités déstabilisatrices de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) qui demeurent extrêmement préoccupantes. La France condamne avec la plus grande fermeté le développement continu des programmes nucléaire, balistique et de lancement spatial de la RPDC qui constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et une menace à la paix et à la sécurité internationales.

La France exhorte, à nouveau, la RPDC à ne pas conduire un nouvel essai nucléaire. Elle souligne sa détermination à poursuivre, en lien avec ses partenaires, l'objectif de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

Monsieur le Président,

Le système de garanties de l'AIEA tient une place essentielle au sein du régime international de non-prolifération nucléaire et nous devons en priorité appuyer les efforts de l'Agence pour faire en sorte de le renforcer, afin qu'il demeure pleinement efficace et crédible.

La France considère que seule la mise en œuvre combinée d'un accord de garanties généralisées et d'un protocole additionnel permet d'atteindre les objectifs de l'article III du TNP. A cet égard, je salue la Guinée et la Somalie pour l'entrée en vigueur de leurs accords respectifs.

La France souligne enfin la contribution essentielle des régimes multilatéraux de contrôle des exportations comme le NSG à la poursuite des objectifs du TNP.

Je vous remercie./.